



Offre de services aux entreprises artisanales



On a **TOUS** une bonne raison de choisir les **Chambres de Métiers et de l'Artisanat**

Languedoc-Roussillon !

Sommaire

Édito	3
Notre offre	4-7
Optimiser la création	5
Dynamiser l'activité	6
Transmettre son entreprise	7
Formations	8-9
Agir pour réussir	10-11



Édito



Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Languedoc-Roussillon (CMA LR) est constitué de 5 Chambres départementales (une CMA par département), d'une Chambre régionale (CRMA), de 13 antennes sur tout le territoire et de 5 Instituts Régionaux de Formation des Métiers de l'Artisanat (IRFMA).

Administrées par des artisans élus, les CMA représentent les intérêts généraux des entreprises artisanales auprès des pouvoirs publics et accompagnent le développement du secteur artisanal.

Fort de ce réseau, nous avons mis en place des dispositifs communs en matière de politique économique et de formation initiale et continue, dispositifs qui nous ont permis de rationaliser et d'augmenter l'efficacité des CMA au service des artisans de la région Languedoc-Roussillon.

Avec plus de **70 368** entreprises artisanales au 1^{er} janvier 2015 et plus de **4% de croissance par an**, nous sommes le moteur économique du Languedoc-Roussillon et de gros créateurs d'emplois.

Avec l'aide de nos partenaires institutionnels que sont l'Europe, l'État et la Région Languedoc-Roussillon, nous avons réussi à déployer des dispositifs d'accompagnement personnalisés.

Ces prestations, véritable offre de services avec un grand "S", sont destinées à accompagner et soutenir les entreprises tout au long de leur vie : création-reprise, développement et transmission. Informations, conseils, formations, apprentissage, formalités administratives... Nos différents services, dans un professionnalisme efficient, épaulent aujourd'hui quotidiennement les artisans pour augmenter les chances de réussite de leurs projets.

Serge ALMERAS

Président de la Chambre régionale de métiers
et de l'artisanat du Languedoc-Roussillon

Notre offre

Le réseau des CMA : une force d'accompagnement

Trois étapes cruciales dans la vie d'une entreprise artisanale

1

Créer ou reprendre une entreprise artisanale

Le démarrage de l'activité est le passage le plus délicat pour le dirigeant néophyte ou accompli. Il doit penser à tout, être polyvalent, professionnel, expert, comptable, commercial, directeur des ressources humaines, acheteur. Les trois premières années d'activité sont prépondérantes.

2

Dynamiser son entreprise

Une fois l'activité lancée, le dirigeant peut être amené à devoir faire évoluer ses prestations, recruter, se perfectionner, innover ou trouver des solutions pour une meilleure organisation de son travail.

3

Concrétiser la transmission de son entreprise

Trouver le repreneur idéal et céder son entreprise pour prendre sa retraite, changer d'activité, transmettre son patrimoine, sont là aussi des enjeux à anticiper.

Le PACK

Pour répondre à ces enjeux, le réseau des CMA du Languedoc-Roussillon apporte aux chefs d'entreprises artisanales des solutions et des outils au travers d'un accompagnement individualisé.

Le **PACK** réunit **conseil** et **formation** adaptés au cycle de vie de l'entreprise afin d'assurer la viabilité et la mise en œuvre des projets de création / reprise, de développement ou de transmission d'entreprise.

Conseil

Avec le dispositif VISA (outil de conseil mis en place en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon). Concrètement, il s'agit d'un diagnostic global réalisé par la CMA aux côtés de l'entreprise artisanale, qui valide la faisabilité humaine, financière, commerciale et technique d'un projet. Le VISA est un accompagnement structurant pour l'entreprise. Il facilite l'accès aux financements bancaires et aux aides des partenaires.

Formation (détail p.8,9)

- **Ateliers thématiques d'entreprises** (Travail en groupe afin de faire émerger des idées ou des pré-projets d'innovation avec validation de la faisabilité des idées retenues ; construire ses propres outils de gestion...).
- **Formations à la stratégie d'entreprise** (Gestion de la croissance, veille...).
- **Formations d'appui à la gestion et à la réalisation des projets** pour gagner en efficacité et en autonomie.
- **Formations qualifiantes** pour développer ses compétences professionnelles.



Optimiser la création, c'est ne rien laisser au hasard

PACK Création / Reprise pour concrétiser son projet

Avec ce service, le porteur de projet bénéficie de l'appui de son conseiller pour structurer son projet et rédiger un dossier complet à présenter aux organismes partenaires (Banques, Région, plateformes d'initiative locale...) ainsi qu'un suivi personnalisé avant et après immatriculation. L'accompagnement en deux temps comprend l'élaboration d'un Business Plan précis puis d'un plan d'actions organisationnel.

Pour optimiser son lancement, le dirigeant a accès aux formations le préparant au métier de chef d'entreprise artisanale : formations à la stratégie, au pilotage, à la gestion et à l'organisation de sa future entreprise (détail p.8,9).

PACK Primo-développement pour sécuriser son démarrage

Une fois le cap franchi de la création ou de la reprise d'entreprise, le dirigeant peut bénéficier d'un accompagnement par un conseiller pour gagner en efficacité et en autonomie. Cela se traduit par une analyse fine sur les 3 premières années de l'activité et une formation à la stratégie et à la gestion d'entreprise favorisant les échanges d'expériences entre chefs d'entreprise.



Bon à savoir

Pour créer ou reprendre une entreprise artisanale, le **Stage de Préparation à l'Installation** est une formation obligatoire de 5 jours, selon la loi du 23/12/1982 (formation intégrée dans le Pack Création / Reprise ou formation à la carte) permettant aux créateurs et repreneurs de découvrir les exigences de leur nouveau métier de chef d'entreprise.



Témoignage

Olivier et Sandra VOLPI
SWINDON France

"Afin de pouvoir reprendre dans de bonnes conditions une entreprise dont je connaissais le dirigeant depuis quelques années, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat m'a accompagné dans la formalisation de mon projet et dans l'élaboration d'un plan d'affaires. Cela m'a permis, entre autres, de solliciter un appui financier et de diriger la société depuis mars 2014, qui est aujourd'hui composée de 3 personnes. Passionnés par l'automobile et soucieux de perdurer dans ce secteur, nous proposons en continu de nouveaux produits ou services à nos clients".

Notre offre



Dynamiser l'activité, c'est nourrir toutes les ambitions

PACK Équilibre pour structurer son entreprise

Le chef d'entreprise bénéficie de l'appui d'un conseiller qui l'accompagne dans la mise en œuvre d'un plan d'amélioration. Trois étapes le jalonnent : état des lieux de l'entreprise, définition des pistes d'améliorations, suivi des actions et définition des pistes de développement.

En complément, un parcours de formation adapté est établi (détail p.8,9) afin de permettre au chef d'entreprise d'acquérir les outils nécessaires pour structurer son entreprise et gagner en efficacité.

Ce pack peut être aussi complété par des conseils et / ou formations à la carte concernant le recrutement d'un salarié ou d'un apprenti, l'intégration dans une démarche environnementale, la communication et le marketing, la gestion des moments de crise.

PACK Développement pour faire fructifier son entreprise

Toujours avec l'appui d'un conseiller, le chef d'entreprise artisanale va réaliser un plan d'affaires et la mise en œuvre du projet. Après l'étude de faisabilité du projet et une planification des actions à mener, la troisième étape permet d'effectuer les réajustements, si nécessaire. Dans ce parcours, le dirigeant a accès à un panel de formations adaptées (détail p.8,9) pour assurer la mise en œuvre et la réussite de son projet.

PACK Innov' pour innover dans son entreprise

L'artisan qui souhaite innover pour se démarquer de la concurrence, fidéliser ou augmenter sa clientèle, améliorer son organisation interne, gagner en productivité, peut transformer ses idées en projets et les réaliser. Ce parcours est un Pack Développement spécifique permettant de favoriser les idées innovantes avec l'appui d'un expert et de les concrétiser.



Témoignage

David SUAREZ
et **Cécile BOURON**

L'atelier du sucre et de la châtaigne

"La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, avec le soutien de la Région Languedoc-Roussillon, nous a aidés à analyser notre marché et à réaliser un diagnostic sur l'ensemble des domaines de l'entreprise. Sur cette base, nous avons finalisé une stratégie qui prend en compte l'évolution du marché, de la production (matériels, locaux, produits...), des ressources humaines et du financement. Depuis, nos moyens de communication ont été revus (signalétiques, packaging, site Internet...) et d'autres actions sont déjà programmées sur les 2 ans à venir. Cet accompagnement est fondamental pour permettre à un jeune chef d'entreprise de maîtriser son projet".



3

Transmettre son entreprise, c'est capitaliser le savoir-faire

PACK Transmission pour sécuriser la cession de son entreprise

C'est en toute confidentialité qu'un conseiller accompagne l'entrepreneur pour mener à bien son projet de transmission : de l'audit de son entreprise avec la recherche d'un repreneur jusqu'à la préparation des démarches de négociation. Réalisation d'un diagnostic, optimisation de la mise en marché, finalisation de la transmission et préparation de l'après-transmission constituent les grandes étapes de ce Pack.

Le cédant a à sa disposition des formations adaptées à son profil : formations pour préparer dans les meilleures conditions sa transmission (préparer sa retraite, négociations commerciales, gestions des ressources humaines...) et formations qualifiantes (détail p.8,9) pour valider son expérience en niveau de compétences.

Le cédant peut aussi bénéficier d'accompagnements complémentaires comme le bilan de compétences pour préparer sa reconversion professionnelle.



Bon à savoir

Le réseau des CMA propose de nombreuses offres de transmission d'entreprises artisanales sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon.

“ ...

Témoignage

Alexis CHAUBIT

IDS Affutage (vendue en 2015)

“J'ai contacté ma Chambre de Métiers et de l'Artisanat dès que j'ai pensé vendre mon entreprise, pour estimer la valeur de mon fond et trouver un repreneur. J'ai profité du service Transentreprise pour déposer une annonce et j'ai eu plusieurs contacts. Il aura fallu quand même 1 an pour trouver un repreneur. Grâce à l'accompagnement de la CMA j'ai continué d'optimiser l'activité de mon entreprise et d'améliorer quelques points administratifs en vue de la vente. La CMA s'est chargée d'accompagner le repreneur pour obtenir les financements. Cela m'a apporté des garanties supplémentaires sur la faisabilité de la vente”.

Formations

Le réseau des CMA du Languedoc-Roussillon propose, au sein de son Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA), plus de 70 formations techniques en apprentissage du CAP au BTS, dans plus de 35 métiers de l'artisanat et un large choix de formations en gestion répondant aux besoins des chefs d'entreprises artisanales et de leurs collaborateurs, dans les étapes de création / reprise, développement et transmission d'entreprise.

Les formations sont proposées à la carte ou dans le cadre d'un PACK* en adéquation avec les projets de l'entreprise

Ateliers thématiques d'entreprises

Travail en groupe sur un thème afin de faire émerger des idées ou des pré-projets avec validation de la faisabilité des idées retenues, de construire ses propres outils de gestion...

Le contenu et la durée des ateliers s'adaptent aux besoins de chaque bénéficiaire.

Formations à la stratégie d'entreprise

Analyse du marché, suivi d'activité et suivi financier, environnement juridique, gestion de production, plan de communication et plan d'actions commerciales, management...

Formations pour piloter son entreprise au quotidien

- **S'organiser** : organisation administrative, informatique appliquée à l'entreprise, Internet.
- **Gérer et piloter** : gérer ses devis et factures, ses fiches de paie, sa comptabilité, sa trésorerie, son suivi d'activité, sa fiscalité, maîtriser son environnement juridique, gérer la production.
- **Communiquer et vendre** : connaître ou conquérir ses clients, répondre à un appel d'offres, communiquer à l'international, créer des outils de communication, être présent sur le web.
- **Manager et optimiser les ressources humaines** : recruter, gérer son personnel, gérer l'organisation, former ses salariés.



Bon à savoir

Dans le cadre de l'URMA, les IRFMA (Instituts Régionaux de Formation des Métiers de l'Artisanat) du réseau des CMA du Languedoc-Roussillon proposent également des formations accessibles à tout type de public, pour se perfectionner techniquement dans son métier artisanal.

Pour en savoir plus, contactez les CMA.

* Dans le cadre des Pack, le projet de formation est étudié en entretien individuel avec un conseiller afin de valider l'adéquation avec le projet de création / reprise, de développement ou de transmission de l'entreprise. Tout au long du parcours de formation, le conseiller vérifie avec le chef d'entreprise si ses objectifs sont atteints.

Formations qualifiantes en gestion

- **Brevet de Maîtrise** : formation en management d'entreprise artisanale permettant d'accéder au titre de Maître Artisan. Diplôme homologué niveau III (bac +2).
- **ADEA (Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale)** : formation pour dynamiser l'entreprise. Diplôme homologué niveau IV (Bac).
- **2EA (Encadrant d'Entreprise Artisanale)** : formation pour gérer et conduire efficacement une entreprise. Diplôme homologué niveau IV (Bac).

En partenariat avec les Universités :

- **Licence Professionnelle création et reprise d'entreprise** : formation sur-mesure pour créer, reprendre ou codiriger une entreprise artisanale. Formation universitaire en 1 an. Diplôme homologué niveau II (bac +3).
- **Licence Professionnelle Management des TPE** : formation pour maîtriser les outils de management. Diplôme homologué niveau II (bac +3).
- **Diplôme Universitaire Dirigeant de Petite Entreprise** : formation universitaire de l'artisanat pour réussir ses projets de développement donnant accès à une Licence professionnelle.
- **Diplôme Universitaire Gestion entrepreneuriale** : formation universitaire de l'artisanat pour accompagner le pilotage stratégique et financier de l'entreprise et booster son développement.
- **Diplôme Universitaire Cap Créa** : formation universitaire permettant de se qualifier en management et gestion et d'obtenir un CAP dans l'alimentaire. C'est une offre de formation sur-mesure pour reprendre une entreprise artisanale.



Témoignage

Stéphane RÉGNIER

NRJ Plomberie Chauffage

"Après ma reconversion professionnelle dans la plomberie et le chauffage, j'ai repris une entreprise il y a 3 ans puis une seconde l'année dernière. Les conseils de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat m'ont vraiment aidé. Les stages et formations proposés correspondent à l'évolution de mon entreprise et à mes interrogations. Je trouve intéressant d'être avec d'autres artisans, dans un temps d'échange et de partage. On apprend des autres. Ces échanges sont importants et nourrissent ma réflexion. Je cours après le temps et venir à la CMA me permet de sortir de mon contexte quotidien et de créer un réseau".



Agir pour réussir

Des chiffres qui comptent : le poids de l'artisanat

L'artisanat en Languedoc-Roussillon peut s'enorgueillir d'être une des premières entreprises de la région comme l'attestent ces chiffres :

250 métiers qui unissent savoir-faire traditionnel et technologies de pointe, dans 4 secteurs d'activité : alimentation, bâtiment, production et services.

70 368 entreprises (individuelles et sociétés) (au 01/01/2015).

46 % d'entreprises en plus en 10 ans (au 01/01/2015).

169 826 emplois (chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, salariés, apprentis) - (au 01/01/2014).

Une proximité de moyens, un réseau d'experts

Le réseau des CMA du Languedoc-Roussillon est le premier interlocuteur des entreprises artisanales et centralise leurs démarches administratives.

Les CMA du Languedoc-Roussillon ont également pour mission principale de favoriser le développement du secteur artisanal. Pour ce faire, depuis 2011, elles mettent en œuvre un « programme régional de développement de l'artisanat », soutenu par l'Europe, l'Etat, la Région et les Départements.

Sur le terrain, ce sont 175 artisans élus qui œuvrent pour défendre, représenter, développer l'artisanat et plus de 550 agents qui se mobilisent pour accompagner les différents projets des entreprises et de leurs collaborateurs.

Dans l'objectif de toujours répondre au mieux aux besoins des porteurs de projets et de leur apporter un accompagnement complet et adapté, les CMA travaillent en collaboration avec d'autres organismes d'appui aux entreprises (Sud de France Développement, Coface, BpiFrance...). Réseau innovant, les CMA font également parties du réseau régional d'innovation « LinnkLR » et professionnalisent régulièrement leurs conseillers spécialistes de l'entreprise artisanale, pour toujours être à la pointe du progrès.



Bon à savoir

Au-delà de leurs offres d'accompagnement ciblées dans la création / reprise, le développement et la transmission d'entreprise, les CMA :

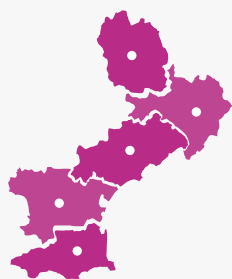
- Organisent régulièrement des réunions d'information sur les démarches, les formalités à accomplir, les aides existantes et les éléments clés pour un nouveau statut.
- Accompagnent le porteur de projet dans ses démarches d'immatriculation et transmettent sa déclaration à tous les organismes officiels.

RÉUSSIR

Une stratégie de réseau

Les élus composant l'exécutif des CMA sont des artisans élus par leurs pairs dont l'expérience et la connaissance de leur métier pèsent dans chaque décision, chaque action développée par les Chambres Consulaires.

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Languedoc-Roussillon comprend :



5 Chambres
départementales,
soit 1 par département



1 Chambre
régionale



13 antennes
délocalisées afin de
favoriser les relations
de proximité avec les
porteurs de projets



5 Instituts Régionaux
de Formation des
Métiers de l'Artisanat
(IRFMA)



175
artisans
élus

La mobilisation des élus et des agents consulaires s'illustre par un résultat probant :

21 000 créateurs, repreneurs, chefs d'entreprise et collaborateurs sensibilisés par an.

10 000 projets d'entreprise accompagnés par an.

7 500 actifs du secteur formés par an.

Source entreprises : Répertoires des Métiers - Source emplois : CRMA-Urssaf

Pour en savoir plus sur notre accompagnement et l'offre de formation, contactez-nous !

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude

20 avenue du Maréchal Juin - CS 70051 - 11890 CARCASSONNE Cedex 9
Tél. 04 68 11 20 00 - Fax : 04 68 11 20 40 - Courriel : entreprise@cm-aude.fr
www.cma-aude.fr
Président : André SYLVESTRE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard

904 avenue du Maréchal Juin - CS 83012 - 30908 NÎMES Cedex 2
Tél. 04 66 62 80 00 - Fax : 04 66 62 80 58 - Courriel : chambre-de-metiers@cma-gard.fr
www.cma-gard.fr
Président : Serge ALMERAS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

154 rue Bernard Giraudeau - CS 59999 - 34187 MONTPELLIER Cedex 4
Tél. 04 67 72 72 00 - Fax : 04 67 72 72 23 - Courriel : chambredemetiers@cma-herault.fr
www.cma-herault.fr
Président : Claude LOPEZ

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère

2 boulevard du Soubeyran - BP 90 - 48003 MENDE Cedex
Tél. 04 66 49 12 66 - Fax : 04 66 49 19 15 - Courriel : info@cma-lozere.fr
www.cma-lozere.fr
Président : Pierre MURCIA

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Orientales

9 avenue Alfred Sauvy - BP 020 - 66601 RIVESALTES Cedex
Tél. 04 68 35 88 00 - Fax : 04 68 51 40 26 - Courriel : contact@cma66.fr
www.cma66.fr
Président : Gérard CAPDET



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région
Languedoc-Roussillon

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Languedoc-Roussillon

65, avenue Clément Ader - CS 60006 - 34 173 CASTELNAU-LE-LEZ Cedex

Tél. 04 67 02 68 40 - Fax : 04 67 79 50 08

Courriel : crma@cma-languedocroussillon.fr

Président : Serge ALMERAS

www.cma-languedocroussillon.fr

